

PRIR CENTRE-VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER

CONCEVOIR DES ESPACES PUBLICS RESILIENTS

LUTTER CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR URBAIN

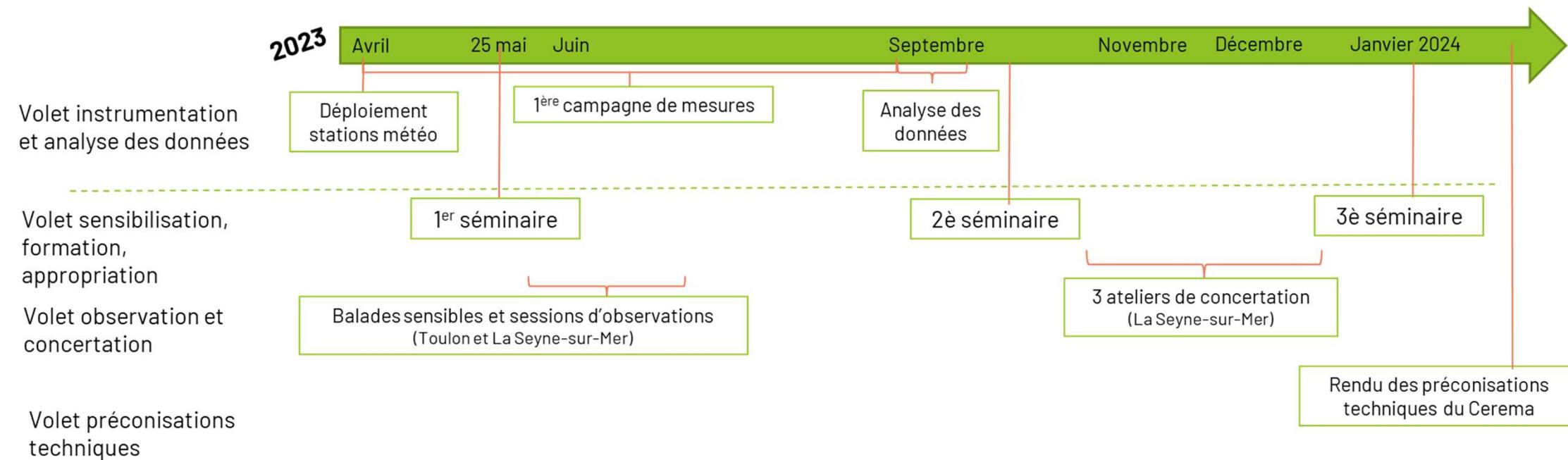


La demande de la Métropole TPM



- Une meilleure prise en compte du phénomène d'ICU dans le cadre des aménagements des espaces publics du PRIR du centre-ville de Toulon et La Seyne-sur-Mer.
- Mesurer l'impact des solutions qui seront mises en place, de manière à disposer d'un premier retour d'expérience à valoriser.
- Favoriser la participation citoyenne et la démarche de co-construction.

La démarche globale



Résumé de l'étude du Cerema



Focus sur le centre-ville de La Seyne-sur-Mer

Les analyses de terrain (mesures de températures, sessions d'observations, balades sensibles et ateliers de concertation) pour les deux zones projet du centre-ville de La Seyne-sur-Mer mettent en évidence **la réalité de la problématique de la surchauffe urbaine** :

- ▶ 75 à 90% de nuits tropicales dans le centre-ville de La Seyne-sur-Mer pendant l'été 2023 (dont 1/3 à 40% induites par le contexte urbain).
- ▶ Des situations d'inconfort thermique en journée aggravées par la minéralité des espaces publics, leur occupation par les véhicules (roulants et en stationnement), l'absence d'ombrages, le manque ou l'inhospitalité de zones refuges.

L'étude identifie des recommandations spécifiques à certains espaces publics des zones projets.

Recommandations du Cerema



Des préconisations transversales sont également formulées afin de :

1. Garantir la continuité de la dynamique engagée pour la prise en compte de la surchauffe urbaine

- Poursuivre la mobilisation transversale des collectivités, des maîtres d'ouvrages et des partenaires
- Confier le pilotage des équipes de maîtrise d'œuvre à des paysagistes concepteurs et rémunérer la mission sur une base forfaitaire
- S'appuyer sur de la concertation et tester des aménagements transitoires

2. Faire de la place à la nature partout où c'est possible

- Réaliser des études de sols
- Valoriser l'eau de pluie et favoriser la végétation existante
- Désimperméabiliser et planter
- Végétaliser en zone contrainte

3. Changer de paradigme : pour des espaces publics inclusifs et rendus aux riverains

- Limiter la place de la voiture : réaliser une étude de mobilité à une échelle élargie
- Travailler la lisibilité des trames de parcours fraîcheur
- Créer des centralités refuges

4. Utiliser des revêtements adaptés aux usages et aux rayonnements

5. Recommandation complémentaire : promouvoir les brasseurs d'air

Piétonniser le plus possible le centre-ville en limitant la place de la voiture

Mettre en valeur l'entrée de ville :
paysage, confort thermique,
partage de voirie, etc.

Design actif pour inciter à prendre
les passages (actuels et futurs) qui
sont plus frais

Deux possibilités pour la rue
d'Alsace : zone de rencontre avec
trafic faible ou aire piétonne
réservée aux modes actifs

Prolongement rue Calmette et
Guérin vers rue Jacques Laurent
réservé aux modes actifs



Aménagement ombragé pour la
zone d'attente bateau bus

Design actif pour les
cheminements piéton port <->
centre-ville qui seront ombragés
en priorité + option de parcours
touristique

Parcours cyclable sécurisé et
continu en adéquation avec le
plan de circulation

Ombrages accentués (végétalisés
ou temporaires pour la période
estivale) pour les rues orientées
nord-sud

Place Martel Esprit : une place symbolique mais un grand inconfort thermique à traiter



Préconisations CEREMA

- Planter des arbres apportant de l'ombrage
- Poser des ombrières en dur (matériau et option à choisir en fonction de l'usage : bois, métal ; mobile, saisonnier, végétalisé)
- Rafraîchir grâce à une désimperméabilisation partielle et un choix de revêtements perméables

Partis pris d'aménagements du cahier des charges de la MOE



Place Martel Esprit, le tracé carré de la place est préservé et des massifs végétalisés sont créés sur l'emprise de l'ancienne voirie.

Des modules en acier créent des supports de voiles et de grimpantes pour amener de l'ombre à la place tout en conservant un large espace dégagé pour accueillir des événements.

Un grimoire est installé au sud de la place pour créer un appel visuel depuis les quais et animer la place.

Les encoches en triangle des rues Franchipani, Baptistin Paul et Taylor sont préservées.



Avenue Hoche : mise en valeur de l'entrée de ville



Préconisations CEREMA

- **Mettre en cohérence la nature de la voie (actuellement aire piétonne) avec l'aménagement :**
 - Signalisation (marquage au sol), livraison, usages (accès riverain, accès commerces, flux modes actifs, occupation des espaces publics par les terrasses / commerces)
- **Renforcement de la présence de la végétation :**
 - Densifier le nombre d'arbres (racines palmiers peu étendues mais écart limité par la longueur des palmes)
 - Diversifier les strates (pas de contre-indication sur les associations)

Partis pris d'aménagements du cahier des charges de la MOE



Pour l'aménagement de l'avenue Lazare Hoche, le choix a été fait de continuer le béton désactivé du Quai Lazare Hoche.

Deux longues fosses de plantation sont réalisées pour délimiter trois espaces : les terrasses de café, la promenade piétonne, la continuité du parvis de l'Hôtel de ville.

Deux rubans de béton orange sinuent le long de cet espace et se matérialisent ponctuellement en banc colorés.

Des arbres d'ombrage sont plantés entre les palmiers existants afin de ramener de l'ombre.



La future médiathèque, cultiver le poumon vert du centre-ville

Préconisations CEREMA

- **Capital fraîcheur à préserver** : Percée du prolongement rue Calmette et Guérin (modes actifs) en limitant le plus possible les coupes d'arbres et l'imperméabilisation du sol
- **En faire un lieu de vie intergénérationnel** : mobilier urbain, jeux, jardins partagés, agriculture urbaine, Végétation et sol perméable à mettre en valeur pour en faire un îlot de fraîcheur / poumon vert.
- **Stationnement à repenser** : perméabilité piétonne à développer avec la rue d'Alsace

Partis pris d'aménagements du cahier des charges de la MOE

➤ Jeux et gradins



Au sud de la médiathèque, des jeux en bois sont installés à l'ombre des arbres existants. L'espace est particulièrement ombragé (pins, lauriers, mûriers)

Au sol autour des jeux, des copeaux de bois permettent d'amortir les chutes tout en conservant l'ambiance naturelle du site.

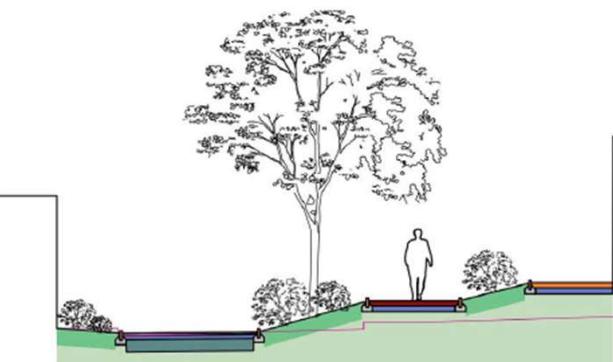
La circulation se fait sur un chemin en enrobé drainant beige qui monte jusqu'à un petit théâtre extérieur aménagé dans la plateforme des anciens garages Frison.

Les gradins sont réalisés en enrobé drainant et en pierres de récupération des démolitions.

La future médiathèque, cultiver le poumon vert du centre-ville

Partis pris d'aménagements du cahier des charges de la MOE

➤ Parvis de la Médiathèque



Un parvis piéton est aménagé devant l'entrée de la future médiathèque. Il est composé de deux niveaux:

- Un niveau bas qui continue le trottoir venant du centre ville et fait le lien avec la voie douce.
- Un niveau haut qui permet grâce à un grand escalier et à une rampe PMR de circuler au niveau plancher de la médiathèque

L'aménagement global se tient à 4m50 de l'enceinte du collège Sainte Marie pour faciliter le croisement des véhicules sur la rue Emile Combes.

Des arbres sont plantés en alignement pour amener de l'ombre. Au niveau de l'amorce de la voie douce, un muret bas en brique reprend la forme du portail en fer à cheval de la rue Jacques Laurent.

Le béton utilisé sera désactivé. Sur la partie basse et dans l'espace de la voie douce, il sera complété par l'ajout de concassés de tuile issus des démolitions de garage.

Il restera simple sur le pourtour de la médiathèque pour s'accorder avec l'enduit du bâtiment.

La future médiathèque, cultiver le poumon vert du centre-ville

Partis pris d'aménagements du cahier des charges de la MOE

➤ La voie douce

Sur la voie douce, les revêtements se succéderont pour évoquer les séquences des anciens jardins.

Tantôt brique, enrobé drainant et béton de tuileau. Les limites avec les riverains seront matérialisées par un muret bas enduit et des clôtures tube doublées de plaques de métal.

De nombreux arbres seront ajoutés pour amener de l'ombre mais aussi pour produire des fruits qui seront consommables par les passants.



La future médiathèque, cultiver le poumon vert du centre-ville

Partis pris d'aménagements du cahier des charges de la MOE

➤ Entrée des pottiers

Au niveau de la place des Potiers, la démolition d'un garage permettra l'accès à la voie douce.

Le muret existant sera conservé et mis en valeur mais le portillon sera fermé.

L'accès se fera par le chemin du jardin existant derrière le garage démoli. Un sol en brique permettra de mettre en valeur cette entrée.

La façade mise à nu par la démolition du garage sera réenduite à l'identique de la façade actuelle..



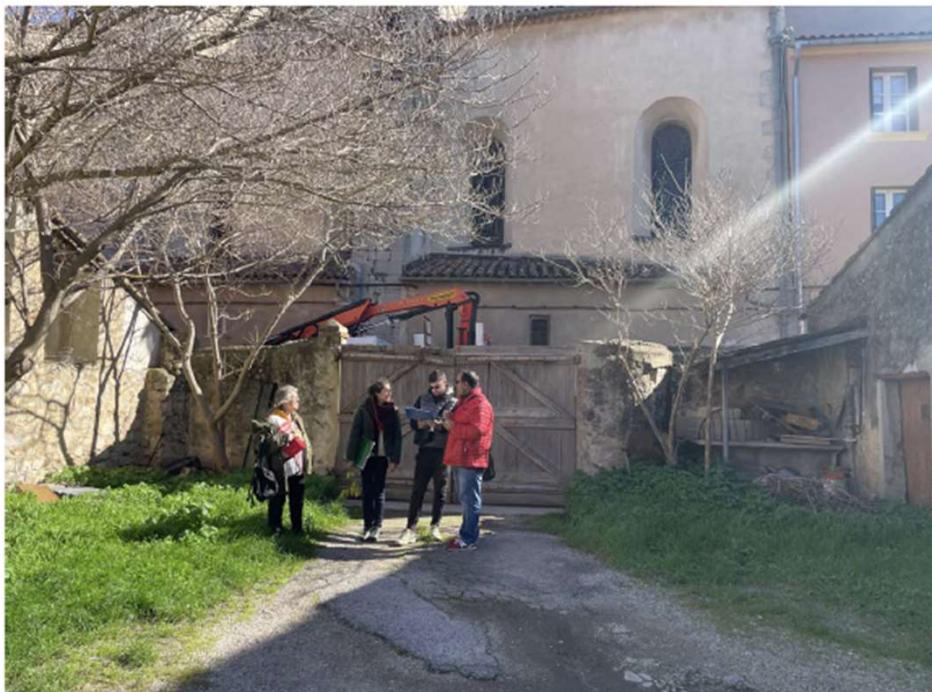
La future médiathèque, cultiver le poumon vert du centre-ville

Partis pris d'aménagements du cahier des charges de la MOE

➤ Placette Jaques Laurent

Au pied de l'église Notre Dame de Bon Voyage, inscrite au titre des monuments historiques depuis 1988, l'aménagement met en valeur une entrée en fer à cheval remarquable et un petit lavoir ancien.

L'espace est traité comme une petite cour domestique avec un sol en brique. Les abords sont plantés généreusement et un arbre central est planté pour amener de la fraîcheur.



Place Daniel Perrin : renforcer une dynamique vivante et active



Préconisations CEREMA

- Réfléchir à une gestion partielle des eaux de ruissellement par des fosses de plantation selon le principe des « arbres de pluie ».
- Poursuivre la dynamique engagée (plantes grimpantes, jardinières, ...)
- Circulation rue Parmentier qui « coupe » l'espace en deux. Réfléchir à une requalification a minima en « zone de rencontre » pour apaiser la rue et relier les deux espaces.

Partis pris d'aménagements du cahier des charges de la MOE

La place sera restructurée afin de redonner de la consistance à sa partie centrale et d'éclaircir sa lisibilité.

La composition en triangle de la place est effacée au profit d'une place rectangulaire rythmée par des alignements d'arbre.

En bordure de la rue Baptiste Paul, un long massif linéaire est créé pour accueillir les eaux de ruissellement et tenir la place.

Le programme de la place se décline comme suit du Nord au Sud :



- Au Nord, au pied de la fresque de la baleine, un dégagement est créé pour mettre en valeur la fresque et les gradins/grimpoires. Une grande partie du massif existant est conservé devant le transformateur électrique.
- Au centre, le passage de la rue Parmentier est contenu par des bornes calcaires semblables à celles installées place Germain Loro. Pour ralentir le passage des voitures, deux totems sont installés en entrée de place et des arbres sont plantés au Nord de la rue.
- Au Sud, des portants en acier thermolaqués soutiennent des voiles d'ombrage pour accueillir les terrasses de café.